Journal d'information bimestriel édité par la ville de Saint-Astier

Premier numéro
Septembre 2017

La Gazette Astérienne

votre nouveau journal de proximité - premier numéro

Ville de Saint-Astier

facebook.com/saint-astier

twitter

Édito

À SAINT-ASTIER, CHAQUE SUCCÈS PREND DU RELIEF

Chères Astériennes, Chers Astériens,

1939 – 2017 : 78 ans ! L'espace d'une vie en quelque sorte pour que Saint-Astier soit de nouveau fière d'arborer les couleurs de l'Occitanie et d'en être la capitale pour une année ! Bien loin des âmes pusillanimes, la Félibrée du Pays de Saint-Astier fut une magnifique aventure collective. Réussie avant tout grâce à son comité et au Bornat dau Périgord, à une sécurité fort bien orchestrée, aux agents municipaux très impliqués, aux sponsors présents, au pôle de restauration sans faille, mais surtout grâce aux très nombreux bénévoles qui, arrosés par des pluies diluviennes, et malgré une multitude d'embûches, n'ont jamais baissé les bras. Elle a accueilli pas moins de 900 enfants et reçu 23 000 visiteurs.

Je garderai en mémoire vos rires et coups de gueules, vos casse-croûtes, vos yeux fatigués mais embués de bonheur et de fierté. En rien, je ne regretterai cette audace d'avoir organisé un événement d'une telle ampleur. Pour tous ces bons moments partagés ensemble, je vous remercie avec affection.

Afin de poursuivre cet élan de solidarité, l'équipe municipale a décidé de sortir des sentiers battus et de ne plus vous proposer une revue municipale traditionnelle mais de vous offrir l'édition d'une gazette destinée à vous informer avec objectivité de notre action. Ainsi, elle vous permettra de prendre connaissance des réalités d'une gestion municipale ambitieuse. Les conseillers municipaux de la majorité continueront la distribution de la gazette dans vos boîtes aux lettres. Dans un proche avenir, elle sera également déposée auprès de l'ensemble des commerces qui le souhaitent.

Ne nous voilons pas la face, des difficultés existent mais de grandes avancées positives se profilent pour l'automne et le début 2018 : rénovation du quartier la Fabrique avec aménagement d'un square, destruction de l'ancienne salle de musculation pour laisser place à la création d'un parking végétalisé devant la mission locale, remise à neuf du revêtement de la place du Général de Gaulle, création du village des associations à Gimel, continuité de l'élaboration du dossier «maison de santé», remise en état des vestiaires de Gimel, de la rue Numa Gadaud, lancement de la saison culturelle etc…

VIVE LA VIE ET BONNE RENTREE !

Élisabeth MARTY
Maire de Saint-Astier
Conseillère départementale
Vice-présidente de la CCIVS

Ça s'est passé à Saint-Astier… Les grands moments de la ville !

(1) Commémorations du 19 mars, 8 mai, 18 juin et 14 juillet - (2) Accueil des correspondants allemands des 5e et 4e du collège Arthur Rimbaud - (3) Plus de 862 participants au Défi'Sports ! - (4) Le tournage de

Capitaine Marleau dans les sous-sols des usines à chaux - (5) Plus de 23 000 visiteurs lors de la Félibrée 2017 ! - (6) Signature de la convention participation citoyenne - (7) Inauguration de la nouvelle décheterie La

Serve - (8) Première réunion des commerçants - (9) Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 - (10) Fête des écoles - (11) Inauguration du nouveau dojo au gymnase du Roc - (12) Plus de 200 exposants au marché !

Vie pratique au quotidien

NOUVELLE DÉCHÈTERIE «LA SERVE»

Depuis le mardi 2 mai, la déchèterie située à «La Serve» (zone industrielle de la Borie) est ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, celle située aux Courroies (route de Saint-Aquilin) étant définitivement fermée depuis le 27 avril.

Pour pouvoir y accéder, il est impératif d'obtenir une carte d'accès.

Conditions d'accès pour les particuliers :

Une carte est obligatoire. Une fiche téléchargeable en ligne ou disponible auprès de l'accueil de la déchèterie est à renvoyer avec une copie de votre carte d'identité et un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité...) à l'adresse : decheterie.saintastier@smd3.fr

Votre carte prête à l'emploi sera ensuite disponible à la déchèterie. Attention, une seule carte sera remise par foyer.

Conditions d'accès pour les professionnels :

Il suffit de se munir d'un certificat d'immatriculation aux registres des métiers (numéro SIRET) à remettre à l'accueil de la déchèterie ou d'envoyer ce document par courriel à l'adresse : i.robin@smd3.fr.

REPRISE DE LA SIRÈNE

Dans un souci de sécurité et en accord avec la préfecture, la sirène placée sur le bâtiment de la mairie annexe retentit de nouveau tous les premiers mercredis du mois afin de s'assurer de son bon fonctionnement. La sirène prévient chacun d'une mise à l'abri en cas de risque pour la population.

MATINALES DE QUARTIERS : À INSCRIRE SUR VOTRE AGENDA !

Les élus viennent à votre rencontre autour d'un petit-déjeuner le :

- Samedi 16 septembre - JÉVAH
- Samedi 23 septembre - LE FOURNET
- Samedi 7 octobre - LE ROUDIER
- Samedi 14 octobre - FONTANEAU

Précisions diffusées dans vos boîtes aux lettres.

WIFI GRATUIT EN CENTRE VILLE

Depuis la Félibrée 2017, la ville de Saint-Astier a mis en place un accès libre et sécurisé à un wifi public au coeur de son centre-ville.

Place des Marronniers, place du Général de Gaulle, place de l'église, rue Gambetta, rue de la Fontaine et jusqu'à la place du 14 juillet, installez-vous confortablement sur un banc et connectez-vous au réseau WIFI «VILLE DE SAINT-ASTIER».

Une authentification vous sera alors demandée, répondez aux questions (nom, prénom, adresse, ...), acceptez les conditions générales d'utilisation, regardez la publicité et c'est parti !

Le temps de connexion autorisé est d'une heure.

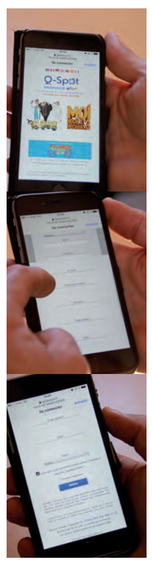

Dernières nouvelles

REPRISE DE LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE À LA FABRIQUE PRÉSENTATION LE SAMEDI 30 SEPTEMBRE

La nouvelle saison culturelle reprendra dès le 30 septembre à la Fabrique. Cette année encore, plus de 16 artistes internationaux proposeront une programmation éclectique, de la musique française à la musique du monde, sans oublier une touche d'humour et deux représentations théâtrales relatives à des phénomènes de notre société. En famille ou entre amis, cette saison promet de belles rencontres et des rendez-vous inoubliables.

Demandez le programme à culture@saint-astier.fr
Réservations ouvertes à partir du 2 octobre
au 05 53 02 41 99

Tribune d'expression

Tribune des élus de l'opposition

Dans le dernier magazine municipal, nous vous informions de l'isolement de la commune de Saint Astier au sein de la communauté de communes.

Hé bien l'isolement est officialisé, Mme MARTY vient de se voir retirer par le président de la CCIVS, sa délégation d'élue référente au pôle « moyens généraux », selon ses dires elle demeure Vice-présidente de la CCIVS sans délégation et sans indemnité.

MARTY fuit ses responsabilités !

Situation surprenante, compte tenu de sa posture qui rappelons-le s'appuie sur :

-Des critiques répétées sur la gestion de la communauté de communes alors qu'elle était responsable du pôle moyen généraux.

-Une abstention sur le vote du compte administratif 2016 et un vote contre sur le budget 2017.

-Des démarches et une communication récurrentes pour essayer de rejoindre le Grand Périgueux et donc quitter la CCIVS.

N'importe quel élu, en cohérence avec ces positions aurait démissionné de son poste de vice-président, en procédant ainsi que cherche la maire de Saint Astier ?

En agissant ainsi et en se mettant en marge de la gestion de la communauté de communes, MARTY fuit ses responsabilités face à un contexte difficile, principalement dû au désengagement financier de l'état et à l'accroissement des compétences confiées à la communauté de communes.

La conférence de presse du 03/05/2017 organisée par la CCIVS, résume parfaitement la situation (voir texte diffusé lors de cette conférence sur le site de la CCIVS, situé en page d'accueil, article budget).

Quel espace communautaire pour notre commune et notre territoire ? Devons-nous accroitre encore la taille des communautés de communes ?, Quels rôles pour les communes dans ces espaces communautaires élargis ?, Quelle sera la place laissée aux citoyens ?,.....
Autant de questions qui doivent être au cœur du débat. Débat d'ailleurs que l'association SAAD proposera aux Astériens en Octobre.

Les élus de l'opposition : -Daniel BENOIST –Claudine BOISSEL -Alain BUGEAUD -Joëlle LAGORCE -Michel QUEILLE -Corine REBIERE -Paulette SIMON

Attention travaux ! Attention travaux !

LIAISON DOUCE

Après le parvis du centre culturel, la création de la liaison douce entre La Fabrique et l'hôtel de ville, les travaux d'aménagements paysagés de la ville se poursuivent. Avant les vacances estivales, c'est le bâtiment de la mairie annexe, accueillant le Centre Communal d'Action Sociale et le service des sports et de la vie associative qui a fait peau neuve. Les travaux de création du square commenceront fin septembre pour en profiter dès la belle saison.

ROCHER DE CROGNAC

Après plusieurs semaines de travaux, le rocher de Crognac dispose désormais d'une nouvelle jeunesse !

Retaillé naturellement par une entreprise spécialisée, venue de Narbonne, il conserve sa forme originelle tout en réduisant le danger lié à son débordement sur la RD3. Ces aménagements ont permis la mise au jour d'un cluzeau de 9m² dans la roche ainsi que des ossements.

LE CENTRE CULTUREL LA FABRIQUE SE PROFESSIONNALISE !

Après les investissements en début d'année : l'achat d'une console son numérique et d'un pupitre lumière digital, le centre culturel La Fabrique a fait l'acquisition fin avril d'une sonorisation professionnelle suspendue, permettant une diffusion sonore uniforme et d'excellente qualité. Libéré de la dépendance liée à la location de matériel lors des représentations, l'accueil de spectacles nécessitant des besoins techniques plus conséquents peut à présent être envisagé. Une progression technique et qualitative pour la culture !

Participation citoyenne

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF À SAINT-ASTIER

La convention pour la mise en place du dispositif de participation citoyenne a été signée jeudi 13 juillet en présence d'Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc, préfète de Dordogne, Élisabeth Marty, maire de Saint-Astier et du colonel Nicot, patron du groupement de la gendarmerie de la Dordogne. La participation citoyenne s'appuie sur la solidarité entre voisins pour permettre de faire remonter rapidement une information auprès de la gendarmerie : personnes en détresse, volets inhabituellement fermés, vigilance pendant une période de congés. À Saint-Astier, plus de vingt référents se sont déjà portés volontaires !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie au 05 53 02 42 80.

PARTICIPATION CITOYENNE

En liaison immédiate avec la gendarmerie nationale

BIENTÔT INDIQUÉE SUR LES PANNEAUX AUX ENTRÉES DE VILLE !

Les services de la ville à votre disposition

LE SERVICE DES SPORTS ET DES ASSOCIATIONS : UN LIEN AU QUOTIDIEN !

Des complexes sportifs du Roc et de Gimel, de la salle de musculation à la piscine, dix-huit agents assurent le bon fonctionnement de la vie associative et sportive de la cité au quotidien. Ce service est l'interlocuteur privilégié des nombreux bénévoles qui composent les quelques quatre-vingt dix associations de la commune, en particulier lors de l'organisation de manifestations. Les demandes logistiques, d'arrêtés, la gestion d'utilisation des locaux, la propreté des bâtiments et des écoles, l'animation de la piscine font de ce service un acteur central de la vie communale.

Quelles actions portées par le service ?

Le « Défi'sports » regroupe sur un seul et même site les associations sportives autour de challenges participatifs pour les Astériens. 30 min de sport, 1 point pour la ville ! La ville de Saint-Astier est toujours très bien classée.

Cinquante associations participent chaque 1er samedi de septembre à la fête des associations. Qu'elle soit sociale, culturelle ou sportive, chacune d'elle vient présenter et promouvoir le dynamisme astérien dans une atmosphère conviviale.

INFOS :
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H30 - 05 53 02 42 86 - SPORTS.ASSOCIATIONS@SAINT-ASTIER.FR

Des projets ambitieux, un budget maîtrisé !

SAINT-ASTIER : 4E ANNÉE SANS AUGMENTATION D'IMPÔTS

La maîtrise des charges de fonctionnement a permis d'autofinancer des investissements réalisés en 2016 soit **543.725,58 €** dont :

- Bâtiment ALDI : **194.580,69 €**
- Bâtiment rue du Cdant Boisseuilh : **59.165 €**
- Embellissement de la ville : **45.971,24 €**
- Réalisation du DOJO : **58.781,20 €**
- 1ère tranche liaison douce et parvis du centre culturel : **65.060,38 €**
- Portes de sécurité, climatisation du 2e étage du centre culturel : **30.912,29 €**

SAINT-ASTIER : RÉSULTAT 2016

Le résultat du budget 2016 est de 1.748.037 €. Il est réparti comme suit : 1.100.000 € en section d'investissement et 648.037 € en section de fonctionnement.

2014 > 2016 : BAISSE DE LA DETTE CONSÉQUENTE

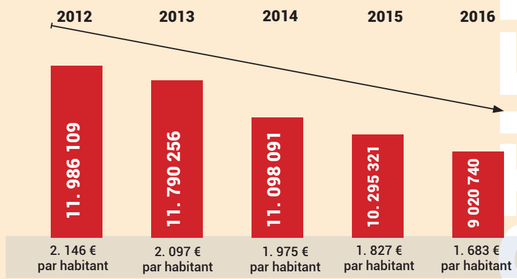

2017 : D'OÙ PROVIENT L'ARGENT ?

- Produits des services ..... **567.200 €**
- Impôts et taxes ..... **3.836.370 €**
- Dotations de l'Etat ..... **1.847.460 €**
- Divers produits (dont revenus des immeubles) ..... **62.100 €**
- Excédent fonctionnement reporté de 2016 ..... **648.037 €**
- Excédent d'investissement reporté de 2016 ..... **255.639€**
- Remboursement de TVA ..... **68.000 €**
- Vente de terrains ..... **47.000 €**
- Emprunt spécifique maison de santé ..... **300.000 €**

2017 : SAINT-ASTIER INVESTIT

- Remboursement du capital des emprunts ..... **715.400 €**
- Quartier Gimel (Village associatif, réhabilitation du complexe sportif) .. **341.000 €**
- Quartier la Fabrique (Place du Général de Gaulle, création d'un square, bâtiment et parking de la mission locale) ..... **406.000 €**
- Matériel et mises aux normes du centre culturel ..... **79.000 €**
- 2e phase du colombarium ..... **10.030 €**
- Matériel services techniques ..... **71.580 €**
- Maison pluridisciplinaire de santé ..... **300.000 €**
- Dépenses imprévues ..... **75.000 €**
- Matériel divers dont informatique ..... **36.877 €**
- Gymnase du Roc (contenairs/ fin du DOJO) ..... **12.300 €**
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux ..... **30.000 €**
- Divers bâtiments communaux (dont Eclairage public, démolition salle de musculation, remboursement CCIVS...) ..... **113.000 €**

2017 : SAINT-ASTIER FONCTIONNE

- Charges à caractère général ..... **885.165 €**
- Charges de personnel ..... **2.065.400 €**
- Autres charges ..... **1.006.886 €**
- (Dont subventions 100.650 €, CCAS 297.675€, SDIS 184.285€)
- Charges financières ..... **314.497 €**
- Versement à la CCIVS ..... **1.093.402 €**

Il s'agit des attributions de compensation nettes diminuées du montant des impôts des entreprises encaissés directement par la communauté des communes. Le montant correspondant au coût des services transférés est de 1.960.858 €.

La lecture d'un budget n'étant pas qu'une simple addition, pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter les services par mail à l'adresse mairie@saint-astier.fr

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ASTÉRIENNES

ÉDUCATION ET CULTURE :	2016	2017
Amicale laïque L'Etoile	2000 €	2000 €
Comité des Fêtes de Saint-Astier	0 €	0 €
CRAC (aucun spectacle sur la commune) versement par la CCIVS de 9000 € et subvention du département	1250 €	150 €
Entredanses (financement des costumes pour gala en 2016)	1 225 €	500 €
Fêt'Astier (attribution d'une subvention de 5 000 € supplémentaire par le département)	6 000 €	6 000 €
Foyer socio-éducatif collège	1 600 €	1 600 €
Itinéraire baroque	2 000 €	2 000 €
L'air de rien, le plaisir de chanter ensemble (chorale)	350 €	300 €
Club Les 4 as	300 €	300 €
Saint Ast Bandas	400 €	400 €
Théâtre la Poivrière	500 €	500 €
Les devants de la scène (coup de pouce pour le bel investissement de l'association sur la commune)	700 €	1 000 €
Moi-même production (nouvelle association)	0 €	150 €
Virus	4 000 €	4 000 €
Les amis de l'orgue	2 100 €	2 100 €
La confrérie des jeteurs de dés	300 €	300 €
Les Arts Osés (association mise en veille pour 2017)	150 €	0 €
Rouge Théâtre	750 €	750 €
Métamorphose	250 €	250 €
TOTAL ÉDUCATION ET CULTURE	**23 875 €**	**22 300 €**

ASSOCIATIONS SPORTIVES	2016	2017
Ass. sportive du collège A. Rimbaud (UNSS)	1 000 €	1 000 €
Club bouliste Astérien	800 €	800 €
Club nautique	3 000 €	3 000 €
Gym Bien être	1 400 €	1 400 €
J.S.A Football (coup de pouce de 500 € en 2016)	13 500 €	13 000 €
J.S.A Karaté Do	3 500 €	3 500 €
JSA Musculation	400 €	400 €
J.S.A Rugby	14 000 €	14 000 €
J.S.A Triathlon (coup de pouce de 200 euros en 2016)	6 000 €	5 800 €
J.S.A Cyclisme	7 000 €	7 000 €
Judo Club Astérien (coup de pouce de 500 euros en 2016)	3 500 €	3 000 €
J.S.A Subaquatique	750 €	750 €
Le Roseau Astérien (équilibre financier assuré par les soldes bancaires)	150 €	0 €
Saint-Astier Iron Périgord (soutien de l'épreuve prévue en 2017)	0 €	1000 €
Tennis Astérien Grignolais	14 600 €	14 600 €
Les Cavaliers et meneurs de la Vallée (départ de association pour Périgueux)	2 500 €	0 €
JSA Hand Ball (coup de pouce, club en plein essor pour le 3e année consécutive)	2 500 €	2 700 €
CAMI Dordogne	1 000 €	1 000 €
Les godillots de la Vallée de l'Isle	150 €	150 €
Canicross 24 (association intégrée au Léopard Astérien)	300 €	0 €
Léopard Club Astérien (intégration de Canicross et de sa subvention)	150 €	500 €
Pétroriders	150 €	150 €
TOTAL ASSOCIATIONS SPORTIVES	**76 350 €**	**73 750 €**

Budget 2017

C.C.I.V.S. : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÉMOCRATIE OÙ ES-TU ?

« Lors du dernier conseil municipal, j'ai souhaité clarifier ma position en qualité de Vice-présidente aux moyens généraux et aux finances de la C.C.I.V.S. En effet, depuis plus de 12 mois la situation financière de la communauté de communes est extrêmement délicate. À plusieurs reprises des propositions d'économie ont été suggérées, hélas jamais retenues. La seule orientation approuvée, par la grande majorité des vice-présidents et des conseillers communautaires fût l'augmentation de 3 points de chaque taxe à savoir : habitation, foncier bâti et non bâti. Qu'on ne s'y trompe pas, cela ne signifie pas, comme vous avez pu le lire dans la presse, 3% d'augmentation mais une hausse sur la taxe d'habitation de 75.56 %, de 52,36 % sur la taxe foncière, et de 15,77% sur le foncier non bâti.

Notre action en tant que conseillère départementale et maire, soutenue par les élus de la majorité a pour objectif depuis trois ans de ne pas augmenter les impôts de la ville. Aussi, en tant qu'élus communautaires, nous ne pouvions pas accepter et entériner une augmentation d'impôts. Nous avons donc voté contre celle-ci et de fait nous n'avons pas approuvé le budget primitif 2017. Par ailleurs, notre abstention sur le compte administratif 2016 est dûe au non-rattachement et non-paiement de certaines factures à l'exercice 2016.

Cette position a conduit le président de la communauté de communes et les vice-présidents, encouragés par l'opposition municipale astérienne à me retirer ma délégation aux finances et aux moyens généraux. Saint-Astier, commune offrant le plus de services à la population, reversant plus d'un million d'euros d'attribution de compensation, faisant fi de 900.000€ de taxes versées directement par les entreprises à la C.C.I.V.S. et de 255.706€ de compensation fiscale : Saint-Astier aurait-elle dû baisser la tête, rentrer dans le rang et ne pas faire part de son désaccord sur des choix stratégiques? Ainsi, contrairement à ce qui a pu se dire, le retrait de mes délégations au sein de la C.C.I.V.S. n'est pas lié à une démarche active de rejoindre le Grand Périgueux, mais bien à notre position lors du vote du budget au conseil communautaire du mois d'avril. Nous sommes légitimement en droit aujourd'hui de nous interroger sur l'avenir de la C.C.I.V.S. En effet, que penser d'une collectivité où la règle est d'exclure les opposants, de n'accepter aucune critique, ni remise en cause ? De fait, la situation tendue entre la commune et la C.C.I.V.S. perdure depuis que j'ai tenté d'alerter les membres de la C.C.I.V.S. sur mes craintes concernant son devenir.

Après questionnement auprès de la Préfecture, celle-ci nous invite à rester en l'état.

La commune de Saint Astier de par les orientations prises par la C.C.I.V.S. se retrouve lourdement pénalisée et nous sommes très inquiets pour l'avenir, si la politique menée ne s'infléchit pas. Espérons dans les conclusions du cabinet de gestion financière des collectivités locales KLOPFER qui travaille sur de nouvelles attributions de compensation afin qu'elles soient équitables, justes et permettent ainsi de sortir la C.C.I.V.S. du réseau d'alerte.
En tout état de cause, nous veillerons à ce que la ville de SAINT-ASTIER ne soit pas la seule commune, sous prétexte d'avoir des finances qui se redressent, à payer pour l'ensemble des 16 communes de la C.C.I.V.S.. Il est fort regrettable que des visées politiciennes compromettent une gestion citoyenne.»

Élisabeth Marty - Maire de Saint-Astier et conseillère départementale, vice-présidente de la C.C.I.V.S.

TRÈS FORTE AUGMENTATION D'IMPÔTS DE LA CCIVS

Conformément à leurs engagements de campagne, les élus de Saint-Astier ont voté contre cette augmentation afin de pas alourdir la pression fiscale des Astériens et de l'ensemble des habitants de la CCIVS. L'augmentation de 3 points d'impôts sur chaque taxe ne signifie pas 3% d'augmentation !

À titre indicatif, ce couple (exemple ci-dessous) va connaître une augmentation d'impôts de 107€ pour l'imposition 2017 :

Taxe d'habitation intercommunale :
2016 (3,97%) = 87€/an
2017 (6.97 %) = 153€/an
C'est donc une augmentation de 66€/an soit 75,56%

Taxe foncière intercommunale :
2016 (5,73%) = 77€/an
2017 (8,73 %) = 118€/an
C'est donc une augmentation de 41€/an soit 52,35%

Taxe foncière non bâti intercommunale :2016 = 19,02%
2017 = 22,02 %
C'est donc une augmentation de 15,77%

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ASTÉRIENNES

ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE	2016	2017
Donneurs de sang	300 €	300 €
F.N.A.C.A	300 €	300 €
FOPAC	300 €	300 €
Secours Catholique	300 €	300 €
PGCATM	300 €	300 €
Club du 3e âge	150 €	150 €
Le lundi au soleil	150 €	150 €
Loisirs-Amitiés Handicap (Dissolution de l'association en février 2017)	500 €	0 €
SOS Chats libres	300 €	300 €
UPMRAC (Union pér Mutilés Réformés anciens comb)	75 €	75 €
Les joyeux compères	150 €	200 €
Jumbo rêves d'enfants	150 €	200 €
Regard sur l'Inde (première demande)	-	150 €
TOTAL ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE	**2 975 €**	**2 725 €**

ÉCONOMIE, TOURISME ET ENVIRONNEMENT	2016	2017
Leybardie en fête	150 €	150 €
Kifo	150 €	150 €
Avec des fleurs, des feuilles et des plantes (coup de pouce)	0 €	200 €
Panier Bio de la Vallée	100 €	100 €
Vitrines et ateliers (aide à la rénovation des façades commerciales)	686 €	686 €
TOTAL ÉCONOMIE, TOURISME ET ENVIRONNEMENT	**1 086 €**	**1 286 €**

TOTAL DES SUBVENTIONS LOCALES	**104 286 €**	**100 061 €**

AUTRES SUBVENTIONS	2016	2017
MFR du Ribéracois	100 €	200 €
Echange franco allemand	350 €	350 €
La Leche League Dordogne (pas de demande de subvention)	150 €	0 €
TOTAL DES AUTRES SUBVENTIONS	**600 €**	**550 €**

TOTAL GENERAL DES SUBVENTIONS :

EN 2016 : 104 736 €
EN 2017 : 100 611€

La différence permettra de récompenser les membres des assocations présents le 2 septembre lors de la fête des associations

Cette année encore, la municipalité s'est attachée à donner une grande importance au monde associatif. Nous le remercions d'être par son dynamisme un acteur majeur de notre commune.

Dans le cadre de l'amélioration des locaux des différentes associations utilisatrices du centre de Gimel, la commune prépare l'implantation d'un bâtiment neuf sur ce site. Elle propose la mise en place de containers assemblés pour permettre une modulation des installations en fonction de la demande.

Talents locaux

MAËLLE PORCHER, LE TRIATHLON DANS LA PEAU

35 minutes ... C'est le temps réalisé par Maëlle Porcher pour parcourir 400m à la nage, 10 kms en vélo et 2,5 kms de course à pied... Une championne est née !

Maëlle a 15 ans et a tout d'une grande. Il y a 3 ans, la jeune fille, aux parents déjà sportifs, découvre le club de triathlon de Saint-Astier. Elle n'en repartira plus !

« *Dès que je suis arrivée, j'ai aimé l'ambiance du club, très familiale, très amicale. Les entraîneurs sont professionnels et motivants et je m'y suis aussi fait beaucoup d'amis. C'est un réel plaisir de venir !* »

Plusieurs fois par semaine, Maëlle Porcher pratique trois disciplines : natation, vélo et course à pied. « *Il faut surtout travailler la natation. C'est le début du parcours en triathlon et aucun retard ne doit être pris à cette étape. Les autres disciplines peuvent être travaillées individuellement, avec des objectifs fixés par l'entraineur.* » Un investissement payant puisque la jeune sportive remporte en 2017 plusieurs championnats départementaux et régionaux en duathlon, aquathlon et triathlon et est appelée à rejoindre l'équipe d'Aquitaine pour les championnats nationaux.

« *Ce sport m'a beaucoup apporté. Pour gérer le stress des compétitions, je fais des séances de relaxation. Aujourd'hui j'ai plus confiance en moi et cela se ressent même dans mon parcours scolaire. J'arrive par exemple à me concentrer plus facilement.* »

Avant sa rentrée en seconde en vue de préparer un bac franco/espagnol, des vacances sportives attendaient cette passionnée, entre stages et compétitions. Le mot de la fin ? « *La course se finit 5m après la ligne d'arrivée.* » Une bien belle devise à retenir !

Devenez membre du conseil municipal des jeunes

ENVIE D'AGIR POUR VOTRE VILLE? PORTEZ-VOUS CANDIDAT AUX ÉLECTIONS

La ville de Saint-Astier souhaite associer les citoyens de tous âges à la décision publique en créant un Conseil Municipal des Jeunes. Pour mener à bien ce projet, un appel est lancé afin de connaître la volonté des jeunes à s'engager. Pour être membre il faut avoir entre 10 et 18 ans, habiter la commune et être bien évidemment suffisamment disponible, motivé et sérieux. Le conseil des jeunes est une instance citoyenne de réflexions, d'informations, de propositions d'échange et de partage entre la municipalité et les jeunes afin d'améliorer leur intégration à la vie locale. Les conseillers seront élus pour deux ans sous le tutorat de conseillers municipaux et se réuniront en commissions thématiques pour défendre leurs idées et préparer leurs projets .

Les candidats peuvent se faire connaître à l'accueil de la mairie ou au 05 53 02 42 80.

Quatre jeunes astériens récompensés

CONCOURS DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE : QUATRE ASTÉRIENS RÉCOMPENSÉS !

Lundi 29 mai, titres et médailles étaient remis aux lauréats du 32e concours «Un des Meilleurs Apprentis de France» 2017 dans les grands salons de la Préfecture de Périgueux. Parmi eux, quatre jeunes Astériens étaient récompensés, au niveau départemental comme régional. Rencontre avec ces nouveaux talents de demain !

Zinedine Vandenabeel, restaurant : art de la table et du service

En 2e année de CAP, et à seulement 19 ans, Zinedine Vandenabeel vient de remporter deux médailles d'or, départementale et régionale dans sa catégorie. Prochaine étape : le concours national ! Attendant impatiemment de connaître le sujet qu'il devra défendre à la rentrée, ce jeune compétiteur, meilleur élève de sa classe, se projette déjà dans son futur métier. "*C'est une réelle passion, mon rêve serait d'exercer dans un grand hôtel de luxe*" Serveur volontaire au CNEFG depuis le début de ses études, qu'il souhaite poursuivre par un bac pro, Zinedine Vandenabeel garde un excellent souvenir du concours "Un des Meilleurs Apprentis de France". "*J'aime la compétition, découvrir ses limites, son niveau de performance, se dépasser, prouver ses capacités*". Un état d'esprit encourageant pour sa participation au concours national et une belle carrière en perspective !

Agathe Gaugain, agent de propreté et d'hygiène

Deux médailles d'or également pour Agathe Gaugain ! Après avoir reçu cette double distinction au niveau départemental comme régional, elle présentera sa candidature en septembre au niveau national. Un stress positif pour celle qui invite de futurs candidats à tenter l'aventure "*Participer au concours, le travail fourni, recevoir ses récompenses ont marqué une réelle différence dans mon apprentissage. Personnellement, cela a été un véritable « booster » de confiance en soi !*" Souhaitant par la suite travailler au sein d'un laboratoire, tous nos encouragements l'accompagnent !

Thibault Lafaye, électrotechnique

En dernière année de Bac Pro Électrotechnique, Thibault Lafaye a reçu la Médaille d'Or Départementale et la Médaille d'Argent Régionale dans sa catégorie. Une distinction honorifique et une précieuse aide pour sa future vie professionnelle. "*J'ai beaucoup de fierté, mes parents également. C'est encore difficile à croire !*" Prêt à se lancer dans l'aventure de la vie active, en poursuivant des études en alternance dans un premier temps, il partage son optimisme : "*Chacun peut se lancer. Avec l'envie, tout est possible.*"

Baptiste Girard, construction d'ensembles chaudronnés

« *Qui ne tente rien, n'a rien !* » Il a fallu une centaine d'heures à Baptiste Girard pour élaborer la pièce présentée au concours, et pour laquelle il a été recompensé par la médaille de bronze. Une belle distinction pour ce travail entrepris durant près d'un an, accompagné de ses professeurs. « *J'ai plus confiance en moi aujourd'hui* » confie-t-il. La suite ? « *Rejoindre un BTS dans la chaudronnerie aéronautique serait une belle façon de poursuivre ma formation professionnelle.*»

Zoom sur les associations astériennes

La ville de Saint-Astier compte plus d'une vingtaine d'associations sportives, représentant tout autant de disciplines. Par leur biais, la commune offre une large palette d'activités à ses administrés et est également représentée dans de nombreux championnats. Zoom sur trois associations montées sur les marches du podium !

JSA KARATÉ DO : RIGUEUR ET BONNE HUMEUR

Plus grand club de karaté de Dordogne, la JSA Karaté Do compte actuellement 90 adhérents, dont les plus jeunes n'ont pas plus de 4 ans. Un club ouvert à tous, privilégiant l'accompagnement de chaque individu dans sa démarche d'apprentissage plutôt que dans la compétition. « *Notre club a une excellente dynamique et il y règne une très bonne ambiance, décrit son président* Jacques Pothier. *Nous proposons des activités variées pour tous et il n'est pas rare de retrouver les parents en cours suite aux inscriptions de leurs enfants ! Des familles entières de Saint-Astier sont désormais ceintures noires.* » Art du combat et de sa transmission, voix de la défense à mains nues d'après la signification de kara (vide) té (mains) do (voix), respect de l'autre, et surpassement de soi-même sont les devises du club, créé en 1989. Un travail qui a mené l'association sur les marches du podium en compétition départementale en 2017 mais également au championnat de France en 2016. Des performances mises en valeur par l'inauguration au printemps 2017 d'un nouveau dojo.

Mais le blanc, jaune, orange, vert, bleu, marron et noir ne sont pas seulement les couleurs des ceintures représentant les différents niveaux de licenciés ; ce sont également celles de la fête et de la convivialité ! « *Nous organisons des soirées crêpes, ou moules-frites. Nous nous retrouvons également pour une journée du club avant Noël avec un rendez-vous dès le matin pour un petit déjeuner avant de consacrer une journée à notre discipline.* » Des moments de partage et d'échanges mis en musique par les « Black Belts », un orchestre formé par trois ceintures noires !

Informations et contact auprès du président au 09 72 83 98 26 ou 07 71 26 34 24 ou sur facebook.com/JSA-Karate-Do

LE CLUB BOULISTE ASTÉRIEN : À REJOINDRE TOUTE L'ANNÉE

Avec plus de soixante licenciés, le club bouliste astérien compte parmi ses membres plusieurs générations de passionnés. Âgés de 14 à 85 ans, ces derniers s'affrontent quatre fois par an lors de championnats, dont celui de Dordogne où deux équipes ont été récompensées en 2016. Une compétition néanmoins conviviale, dont les entraînements, sur les soixante-dix terrains disponibles au boulodrome de Gimel, ne sont pas moins agréables !

"*Le club est accessible à toutes et à tous*, précise Michaël Garret, président. *Il suffit simplement de nous contacter, les inscriptions sont ouvertes toute l'année.*" L'invitation est lancée !

À noter également, l'association participe chaque année au Téléthon. L'occasion d'une première rencontre, et pour la bonne cause !

Informations et contact auprès du président du club au 07 70 37 88 65 ou par mail à l'adresse michaelgarret_8@hotmail.fr

1 ... 2 ... 3 ... TRIATHLON !

Natation, cyclisme et course à pied, telle est la combinaison gagnante du Triathlon ! Fondée en 1988, l'association regroupe aujourd'hui plus de 120 licencié(e) s de tous âges et est présente lors de la plupart des épreuves régionales. Un sport complet qui pourrait en décourager plus d'un ! "*Beaucoup de personnes débutent en ne pratiquant qu'une des trois disciplines. Finalement, la plupart se prennent au jeu et combinent rapidement les trois performances.*" rassure Jean-Luc Brun, président.

Les différents sports qui composent le triathlon peuvent également être pratiqués en duathlon ou aquathlon, et sont à l'origine de nombreuses médailles, dont celle obtenue par Maëlle Porcher, jeune sportive adhérente au club dont le portrait est à découvrir dans la gazette en page 6 !

Plusieurs entraînements se déroulent par semaine et sont à retrouver sur le nouveau site de l'association. "*À entraînements difficiles, compétition plus facile !*" souffle Jean-Luc Brun. De quoi donner envie de relever le défi, en sachant notamment qu'une surprise de taille attend les courageux participants lors du prochain Trail de Saint-Astier... À ne surtout pas manquer !

Informations et contact à retrouver sur le site web de l'association : www.saint-astier-triathlon.com

Infos foot

Les territoires évoluent et les dragons astériens du JSA Football s'ancrent dans cette mutation en fusionnant avec les clubs de Limens FC. Cette nouvelle association permettra en effet de répondre à la nouvelle architecture du football à l'échelle des Ligues, tout en la positionnant fortement sur le bassin ouest de Périgueux.

Dimanche 21 mai, cette fusion a été votée lors de l'assemblée générale, réunissant les présidents des trois clubs ainsi que les élus des communes concernées.

Engagée dans la vie locale du territoire, la nouvelle association prénommée Limens JSA, véhicule désormais ses valeurs de partage, de passion, d'éducation et de performances de Saint-Astier à Lisle, en passant par Mensignac.

La municipalité leur souhaite beaucoup de succès dans cette nouvelle aventure.

Samedi 2 septembre et comme chaque année, 50 associations astériennes seront présentes pour la fête des associations, de 10h à 18h place des Marronniers. Venez les découvrir et participer aux multiples démonstrations prévues tout au long de la journée !

LE PAYS DE SAINT-ASTIER VIT À L'HEURE DE LA

FÉLIBRÉE 2017

Pour commander le livre album photos de la Félibrée 2017, remplissez le bulletin de souscription jusqu'au 30 septembre !
Disponible en mairie et auprès du comité Félibrée 2017

Bulletin d'informations municipales édité par la mairie de Saint-Astier • Directrice de la publication : Élisabeth Marty • Conception et mise en page : Anaële Le Tan, responsable communication • Comité de rédaction : Anaële Le Tan, Agnès Dutreuil, avec la participation d'Isabelle Bonnet, de l'équipe municipale et des agents communaux et intercommunaux Photos (sauf mention) © fotolia, mairie de Saint-Astier, P1 : Thierry Dubrunfaut • Impression : IOTA Saint-Astier • Diffusion 3 000 exemplaires Imprimé dans un atelier certifié Imprim'Vert sur papier labellisé PEFC issu des usines de Condat-Le-Lardin (24)